



[Visualiser la page source de l'article](#)

## Le Parc national de forêts veut structurer une filière autour de la truffe

Clément Batllé

Face aux élus du territoire réunis le 10 avril à Voulaines-les-Templiers, à l'occasion de la sixième conférence des maires, le Parc national de forêts a assumé prendre un nouveau virage : celui de la truffe. En ce sens, il ambitionne la création d'une filière professionnelle structurant tant la production que la commercialisation de ce tubercule.

### Chaque année, 120 tonnes sont importées en France

En France, la zone de production de truffes s'étend sur sept régions : Nouvelle-Aquitaine, Centre Val de Loire, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et Grand Est. Le marché de la truffe étant en pleine croissance, la demande française atteint les 150 à 250 tonnes annuelles, alors que la production connue oscille entre 30 à 40 tonnes par an.

La Côte-d'Or tire son épingle du jeu avec sept tonnes produites en 2023. Pour 2,5 tonnes sur le territoire du Parc national de forêts.

Dans une perspective de souveraineté alimentaire, l'objectif poursuivi est de réduire le volume des importations françaises de truffes, actuellement de l'ordre de 120 tonnes par an. Pour cela, il est donc nécessaire d'augmenter la production nationale. D'où l'idée de structurer une filière professionnelle. « Chez nous, les sols sont particulièrement calcaires et adaptés à la culture de la truffe. Le territoire de la Haute-Marne est aussi favorable à ce développement que la Côte-d'Or », explique donc Bénédicte Batier, chargée de mission développement économique auprès du Parc national de forêts.

### Risques financiers : quelles réponses ?

Dans le Pays châillonnais, ce n'est pas la première fois que le Parc national de forêts s'intéresse à ce tubercule : en 2022, il avait ouvert un centre d'interprétation de la truffe de Bourgogne, dans la Maison de la forêt de Leuglay. Sa marque "Esprit Parc national" est aussi un levier de mise en valeur du produit.

Pour augmenter le volume de production de la truffe, il faudra donc créer des plantations truffières. Sauf que la première récolte n'apparaît en moyenne... qu'à la septième année de plantation. Et un hectare coûterait « près de 15 000 € ».

« Cela n'encourage pas l'agriculteur à se lancer dans la production. Avec le système qu'on veut mettre en place, durant les sept premières

années, on financerait l'achat des plants et on louerait la terre à l'agriculteur selon les prix », avance Jean-Claude Volot, vice-président du Parc national de forêts en charge de l'économie, qui s'est inspiré du modèle des amandes en Provence.

### Les prochaines étapes

Pour lever les contraintes liées aux risques climatiques, le Parc s'engage, en lien avec l'Inrae (Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement) de Dijon, à développer les itinéraires techniques les plus appropriés pour mieux gérer les besoins en eau. Cette année, la structure entend ensuite formaliser son modèle d'affaires et identifier les partenaires financiers, les propriétaires fonciers et les agriculteurs volontaires.

« On est sur une production encore amateur. On a besoin que les maires soient nos porte-paroles pour trouver les agriculteurs qui seraient prêts à se lancer », a lancé Jean-Claude Volot aux élus présents à la réunion.



*La France consomme entre 150 et 250 tonnes de truffes chaque année, mais n'en produit que 30 à 40 tonnes. C'est pour quoi le Parc national de forêts souhaite mettre sur pied une filière qui soutiendrait la culture de la truffe localement. Photo d'illustration Emma Buoncristiani*

Clément Batllé

0kuCUIMWTgCECqTfh0hCWWkxuu4RzohyiwYsogjKWJjZUA5IVR706YBFX16QES9rwa0-Lj2nbG4xwc\_6WxphiPoK8RekUmU3ejhtODTJRkYTCw